

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 OCTOBRE 2014**

Etaient présents : Marie-Laure DUFOUR, Gilles STIR, Josiane HOUARD, Marie-Claude DEHORNOY, Marie-Line CRAMPON, Michel LEVASSEUR, Yann MINIOU, Eric ROGER, Julien PRIEUR et Montserrat BATEL.

Excusée : Anne SEILLE (pouvoir à Marie-Laure DUFOUR).

Secrétaire : Yann MINIOU.

Nombre de membres : en exercice 11, présents 10, votants 11.

Compte-rendu de la réunion publique du 5 septembre 2014 : *Adopté à l'unanimité.*

Travaux de mise en souterrain des réseaux électriques sur Gennetuit, devis complémentaires pour la réfection des trottoirs en enrobés et ampoules LED :

Les travaux se déroulent bien, pas de soucis particuliers.

Réfection des trottoirs : dans le cadre de la réalisation des travaux de mise en souterrain des réseaux électriques, sur le Hameau de Gennetuit, le trottoir existant est de fait cassé pour faire passer les câbles.

L'entreprise CEGELEC, qui réalise le chantier, prend en charge la réfection de la tranchée sur 60 centimètres. Afin d'unifier la reprise sur l'ensemble de la largeur du trottoir (90 cm par endroit), un devis a été établi à hauteur de 1 992 € HT à charge pour la commune.

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité.

Ampoules LEDS : dans le cadre du marché passé pour les travaux de mise en souterrain des réseaux électriques, sur le Hameau de Gennetuit, il a été prévu de poser des lanternes SHP classiques.

Or, le nombre de mâts à poser ayant été revu à la baisse, 8 grands mâts au lieu de 12 et 5 mâts de 4 m retirés de l'enveloppe, il est proposé au Conseil Municipal d'installer des lanternes LEDS, nouvelle génération de matériel électrique, plus performantes techniquement et économiquement.

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité, dans la limite du marché prévu.

Recensement de la population 2015 :

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune doit procéder au recensement général de sa population, du 15 janvier 2015 au 14 février 2015.

Ce travail d'enquête auprès des familles est assuré par un agent recenseur sous la responsabilité du coordonnateur communal, supervisés par les services de l'INSEE.

A cet effet, il est proposé de désigner : Mme Emilie GOGNET, coordonnateur ; et de recruter Mlle Hélène BATEL pour effectuer l'enquête sur le terrain.

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité.

Développement durable / Energie :

Une balade thermique est organisée mercredi 10 décembre prochain, à 18 heures, dans la commune, par Elodie BELLET, de l'Espace Info Energie de Dieppe-Maritime. Puis, à 19 heures, une réunion d'échanges aura lieu en Mairie.

Un courrier sera transmis aux habitants.

Questions diverses :

- . Construction d'une habitation à Gennetuit, M et Mme NEVEU.
- . Téléthon : le concert prévu le 5 décembre à l'église de Colmesnil est annulé et reporté à une date ultérieure.
- . Présentation du site internet : bonne participation des habitants.